

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration **du 12 décembre 2005 à Woluwé-St Lambert**

La séance est ouverte à 14h05 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Jean-Christophe THIRY, Philippe LOMBART, Jean-Marie PIRON, Daniel HALLEUX, Pierre VAN de VELDE et Fabrice GROBELNY. Se sont excusés : MM. André BREDA et Damien ANDRE
M. Didier DEWINTER rejoint la réunion en cours de séance.

M. Claude BIKADY introduit la réunion en remerciant le Caïssa Woluwé, en la personne de son président, M. Raymond van MELSEN, de l'accueil réservé au Conseil.

1. Discipline

La présente procédure disciplinaire fait suite aux forfaits de M. Daniel TIMMERMANS et de Mme Yuliya VYBOROVA lors de l'édition 2005 du Championnat Individuel de la F.E.F.B.

- a. [...] le Conseil décide à l'unanimité d'infliger à M. TIMMERMANS la sanction minimale, à savoir, le blâme [...].
- b. [...] le Conseil décide à l'unanimité d'infliger à Mme VYBOROVA la sanction minimale, à savoir le blâme [...].

Le Secrétaire est chargé de notifier les décisions qui précèdent à leurs destinataires respectifs.

M. van MELSEN est invité par le Conseil à assister à la suite de la réunion.

2. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Amay le 10 décembre 2005 est approuvé, sous réserve d'y apporter la modification suivante : à la page 1, avant-dernière ligne, lire « M. GOSSEYE » en lieu et place de « M. THIRY »..

3. Nouvelles de la F.R.B.E.

- A.G. statutaire : M. BIKADY remercie les délégués F.E.F.B. pour le soutien apporté au projet de modification des statuts de la F.R.B.E. M. van MELSEN suggère que d'emblée, plusieurs procurations soient préparées pour d'éventuelles A.G. supplémentaires ; le Secrétaire ajoute qu'il conviendrait sans doute de régler la représentation de la F.E.F.B. au sein de la F.R.B.E. (par le biais d'une modification du règlement d'ordre intérieur) ;
- Autres règlements : il y aura lieu, dans les mois qui suivent, de revoir la forme des statuts ainsi que les autres règlements ;
- Mandats nationaux : M. BIKADY dresse un topo de la situation actuelle et des

perspectives pour l'A.G. 2006 de la F.R.B.E.

4. Trésorerie

- Cercles débiteurs : le Caïssa Europe doit toujours l'amende relative au paiement tardif de la cotisation provisoire, ainsi que, désormais, la cotisation définitive qui de 53 € ; sont également en retard pour le paiement de leur cotisation définitive les cercles de Leuze (180 €), Wavre (120 €), La Tour (30 €), Spa (87 €) et Pat ou Mat (34 €). Le Trésorier adressera à tous un courrier leur notifiant qu'à défaut d'acquiescement pour le 31 décembre 2005 au plus tard, les cercles ainsi que leurs membres seront suspendus (avec, notamment, interdiction de jouer les interclubs nationaux ...); M. PIRON est, quant à lui, appelé à communiquer les compensations relatives aux Interclubs ;
- Rapports d'activités des Ligues : la Ligue de Namur-Luxembourg n'a toujours pas rentré son rapport d'activités pour 2004 ; elle ne percevra donc pas la ristourne correspondante. Dans le règlement d'ordre intérieur, il est suggéré de changer le mot « subside » par « ristourne » au point 14, antépénultième alinéa ;
- Projet de comptes de résultats 2005 : le Président épingle divers postes où l'on attend toujours les notes de frais (circuit J.E.F., stage J.E.F., Interclubs F.E.F.B., cours d'arbitrage) ; les comptes Pertes exceptionnelles et Charges exceptionnelles sont sans doute à supprimer (à examiner au regard du cas du cercle « Le Prestige ») ; le Conseil constate encore que le montant de 50 € dévolu par jour d'arbitrage pour les compétitions F.E.F.B. n'est pas conforme à la loi sur le volontariat ; il décide d'opter à l'avenir pour une indemnité de 27 €/jour augmentée du remboursement des frais de déplacement éventuels ;
- Projet de budget 2006 : le Secrétaire est chargé de faire parvenir à J.-C. THIRY une copie du contrat d'assurance en responsabilité civile de l'association car ce contrat sera à renégocier en l'absence de couverture pour les administrateurs, de sorte que le montant budgété devra certainement être revu à la hausse ; par ailleurs, l'on scinde le poste « arbitrage » (cfr. tiret précédent, *in fine*) et l'on modifie (tant en dépenses qu'en recettes) les montants du *Vade Mecum* (450 au lieu de 250) ; en vue de l'impression de nouvelles enveloppes, le Trésorier est invité à consulter ses archives (1997 ?) pour voir la maison d'édition à laquelle M. van MELSEN s'était adressé à l'époque ;
- Projet de budget 2007 : le projet est mis en conformité avec celui de 2006, suite aux dernières modifications adoptées.

5. Rapport du Directeur des tournois

- Inter-ligues F.E.F.B. 2005 : le tournoi a eu lieu à Liège dans de bonnes conditions ; la Ligue de Liège l'emporte devant le Hainaut, Namur-Luxembourg et le Brabant Wallon ;
- Règlement des Individuels F.E.F.B. : M. TIMMERMANS a adressé un courrier par mail soumettant un projet de modification ; après discussion, aucune décision n'est prise ; le Conseil est invité à y réfléchir davantage ;
- Autres règlements de compétitions : M. PIRON soumet au Conseil des propositions de modification au règlement des Interclubs F.E.F.B., qui paraissent résoudre les divers problèmes (à vérifier) ; il propose également un règlement pour l'Inter-ligues (auquel il faudra ajouter une liste de force des joueurs par ordre décroissant) et un règlement pour le Championnat de parties rapides (auquel quelques modifications sont apportées) ; tout cela sera soumis au vote du Conseil lors de la prochaine réunion, outre un point supplémentaire dans le règlement des tournois pour la discipline aux infractions commises à l'occasion des compétitions ;
- Candidatures 2006 : après examen des locaux, les organisations de Liège (Individuels F.E.F.B. 2006), de Waterloo, de Leuze et de Marche (rondes d'Interclubs F.E.F.B. 2006)

sont confirmées ; en ce qui concerne Seraing (ronde d'interclubs F.E.F.B. 2006 également), il faut voir le local prévu.

6. Rapport du Directeur de la jeunesse.

M. ANDRE a fait parvenir son rapport.

- Circuit J.E.F. 2005 : une étape reste à disputer le 17/12 à Amay ; jusqu'à présent, la participation tourne autour des 40 à 50 joueurs, ce qui est encore insuffisant selon M. ANDRE ; un effort de fidélisation est à réaliser ;
- Circuit J.E.F. 2006 : dix dates ont été arrêtées, à savoir les 14/1, 25/2, 19/3, 29/4, 13/5, 24/6, 23/9, 14/10, 11/11 et 16/12. M. DEWINTER prépare un cahier de charges ;
- Formations Elite : 3 joueurs ont été invités par la F.E.F.B. aux formations données par le M.I. David Lobzhanidze : R. AKHAYAN, M. GEUQUET et D. VAN MUYLDER ; M. ANDRE constate la difficulté de motiver les joueurs à participer à des formations pourtant d'excellentes qualités ; Parmi les alternatives dégagées par M. ANDRE, le Conseil retient l'organisation d'un stage de deux jours avec un nombre limité de joueurs ; si elle est réalisable, cette formule est susceptible de créer un esprit d'équipe ;
- Championnat F.E.F.B. 2006 : il aura lieu du 3 au 5 mars à Charleroi. Au niveau de la formule, M. DEWINTER suggère de concevoir un tournoi Elite et un tournoi Open pour chaque catégorie ; M. ANDRE pense aussi que pour autant que l'on dispose de pendules adéquates en suffisance, il serait intéressant d'adopter la cadence F.I.D.E. retenue pour les championnats de Belgique.
- Inter-écoles 2006 : la finale francophone aura lieu le 22 avril 2006 (l'organisation sera proposée à Lobbes) et la finale nationale, à Tubize le 6 mai 2006.
- Contacts : O.K. avec le Hainaut, Namur et le Brabant Wallon ; trop rares avec Liège, inexistantes avec Bruxelles ; faute de temps, la réunion prévue avec les responsables de ligue n'a pu avoir lieu ; seul le Hainaut a rentré son cycle de formation pour 2006.
- Livres de formation : les 5 étapes sont désormais disponibles en français.
- Championnats de Belgique 2006 : ils se dérouleront du 10 au 16 avril 2006 à Ostende ; M. DAL BORGIO est candidat pour accompagner les jeunes ; le Conseil accepte cette candidature, étant entendu que les frais sont couverts par le forfait de 250 €.

7. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

- Un nouveau programme de traitement Elo nommé « calcElo » est en cours de réalisation et après le classement de février 2006, les encodages seront effectués par le Directeur au classement ;
- M. HALLEUX déclare qu'il ne gèrera plus les listes de force et ne procédera plus à la collecte des résultats pour la saison 2006-2007 des Interclubs nationaux ; il se dit toutefois disposé à épauler ponctuellement le Directeur des tournois nationaux, voire à en assurer l'écologie.

8. Rapport du Responsable du *Vade Mecum*.

M. THIRY dresse les points positifs et négatifs du *Vade Mecum*.

Points positifs de l'édition 2006 :

- insertion des nouveaux statuts de la F.R.B.E. ;
- résumé de la loi sur le volontariat ;
- texte des règles du jeu amélioré ;
- retravail du chapitre consacré au classement F.I.D.E.

Points négatifs :

- *Vade Mecum* 2006 : les commentaires du jeu du Dr DOUHA doivent être examinées en vue de leur adaptation aux règles actuelles ;
- *Vade Mecum* 2007 : deux chapitres feront l'objet de nouvelles modifications de la

F.I.D.E. : les règles de départage et les règles d'appariement.

Le Conseil espère que M. BREDA se chargera encore de l'impression.

M. van MELSEN suggère de réveiller l'intérêt des arbitres en leur faisant au moins parvenir les modifications intervenant aux règles du jeu. M. THIRY se déclare disposé à adresser un exemplaire du *Vade Mecum* à l'ensemble des arbitres actifs (voir liste y reprise).

9. *Pion f.*

M. BIKADY se charge de relancer J.-C. MONTAGNE dont l'on est sans nouvelle.

10. Site Internet.

- M. HALLEUX déplore le caractère obsolète de certaines pages ; le Président va essayer de favoriser la réactualisation des informations pour la fin de l'année ; le Secrétaire est chargé d'examiner les procès-verbaux qui seraient manquants et il est demandé à chaque membre du Conseil de demander expressément à M. HALLEUX de faire paraître sur le site l'information à lui transmise lorsque cela s'avère nécessaire ;
- M. BIKADY fait état des contacts qu'il a pris en vue de l'élaboration d'une nouvelle mouture de site ; jusqu'à présent, les projets de logo ne sont pas géniaux ; il faudrait trouver quelqu'un davantage porté sur l'infographisme ;
- Dans son rapport, M. ANDRE fait état du fait que le site a été la cible d'un hacker quelques jours plus tôt, sans perte d'infos fort heureusement ; il suggère d'exploiter le site financièrement en y insérant de la publicité ou en offrant des espaces publicitaires ;
- Forum : M. THIRY souhaite prendre du recul par rapport à la fonction de modérateur.

11. Réunion Elite.

Prévue le 5 novembre 2005, la réunion fut vite clôturée en raison de l'absence de joueurs, dont seuls quelques-uns s'étaient excusés. La séance s'est poursuivie entre MM. BIKADY, THIRY et GROBELNY par la discussion du projet de nouveaux statuts de la F.R.B.E. L'on retentera l'expérience l'année prochaine, dans le Hainaut ou dans le Namurois.

12. Divers.

- Changement de Ligue : par un courrier du 12 novembre 2005, le Cercle de Fleurus déclare avoir décidé de quitter la Ligue du Hainaut ; le Conseil prend acte ; par un courrier distinct, le Cercle de Fleurus demande à être intégré dans la Ligue du Brabant Wallon ; cette demande sera examinée en réunion de comité de celle-ci le 17 décembre prochain ; le Conseil F.E.F.B. verra alors si toutes les parties intéressées sont d'accord ou non et prendra attitude.

Il est demandé à M. van MELSEN de quitter la réunion quelques instants

- Demande de subside : le Caïssa Woluwé sollicite un subside pour une nouvelle édition du tournoi des Damnés, du 23 au 31 décembre 2005 ; le tournoi, open d'un beau niveau, ne servira pas de support au Championnat de la Ligue de Bruxelles ; à l'unanimité, le Conseil marque son accord sur un subside de 250 € ;

M. van MELSEN est invité à rejoindre la réunion

- Chess Day 2005 : le Conseil doit statuer sur la demande qui avait été introduite précédemment par le Cercle de Fleurus et qui a fait l'objet d'une première discussion lors de la réunion précédente du Conseil ; ce qui dérange est l'aspect « remise des prix » ; le Président estime devoir prendre le pouls de l'Assemblée générale et de voir si d'autres cercles seraient intéressés, auquel cas une tournante pourrait se concevoir ;
- Championnat du Hainaut 2005 : organisé par le Cercle Franco-Belge (Erquelinnes), il offrira une brochette de prix exceptionnelle pour un montant total de 5000 € ;
- La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au samedi 28 janvier 2005 à 14h00 à Charleroi. La suivante aura lieu le samedi 11 mars 2005 à 10h00 à Amay, tandis

que l'Assemblée générale se déroulera au même endroit l'après-midi.

La séance est levée vers 17h45.

Fabrice GROBELNY
secrétaire